Département des Yvelines ARRONDISSEMENT DE MANTES LA JOLIE CANTON DE GUERVILLE

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

78580 JUMEAUVILLE

SEANCE DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES Du 8 avril 2010 N° 11

Date de la convocation :

01/04/2010

Nombre de Membres :

8

Présents :

Votants :

Le **huit avril deux mil neuf** à dix sept heures trente minutes, Le Comité de gestion s'est réuni au lieu ordinaire de ses séan

Le Comité de gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents:

Mesdames: PIOT, CABANILLAS, CAMAX, LINTILHAC, MASSON

<u>Monsieur</u>: SAMOYEAU

Etait absentes excusées :

Madame: GIRARD-CARRABIN,

Madame PIOT a été élue secrétaire de séance.

Compte rendu de la séance précédente :

Monsieur le Président donne lecture du compte-rendu de la séance du 16 mars 2010 qui est approuvé à l'unanimité et signé.

1. Budget Primitif 2010:

Monsieur le Président rappelle que l'affectation du résultat 2009 est de

ARTICLE 001 report de déficit d'investissement

ARTICLE 1068 excédent de fonctionnement capitalisé

ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement

- 3 677.53 euros
3 677.53 euros
1 298.02 euros

Cette année, la Commune de Jumeauville, lors de la séance du Conseil Municipal, a attribué une subvention à la Caisse des Ecoles de 6730.00 euros.

Lors de la séance du 16 mars 2010, les membres de la Caisse des Ecoles avaient dressé la liste des besoins de l'école qui convenaient d'inscrire au budget, soit :

- Ecole Numérique Rurale
- Sorties scolaires

Les manuels scolaires seront financés directement sur le budget de la commune.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2010 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	8 428.02 €	8428.02 €
Section d'investissement	17 677.53 €	17 677.53 €

2. Questions diverses:

Un appel aux dons va être effectué.

Il serait souhaitable de commencer à organiser le spectacle de Noël : Le spectacle peut être envisagé durant les heures scolaires et la distribution des cadeaux un autre jour, le samedi 17 décembre ? il faut voir avec Fêtes et Animations si on peut organiser une calèche...Une réunion aura lieu au mois de juin pour finaliser les choix.

L'installation du tableau numérique prend une journée et doit se faire avant le mois de juillet.

Monsieur Samoyeau évoque le problème d'accueil des enfants de petite maternelle, avec le problème de sieste, maintenant les petits peuvent dormir dans la salle de motricité, mais il faut une personne pour les surveiller.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 18 heures.

Le Président